

<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Seloncourt</p> <p>DCM20250930-10</p>	<p style="text-align: center;"><b>Séance du 30 septembre 2025 à 18h30</b></p> <p>L'an <b>deux mil vingt-cinq</b>, le <b>trente</b> du mois de septembre, le Conseil Municipal de la Commune de <b>SELONCOURT</b> s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal - après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.</p>
<p><b>Date d'envoi de la convocation : le 22 septembre 2025</b></p> <p><b>Date d'affichage et de publication sur le site internet de la commune : le 1<sup>er</sup> octobre 2025</b></p>	
<p style="text-align: center;"><b><u>Etaient présents ( )</u></b></p> <p>Daniel BUCHWALDER, Françoise PAICHEUR, Jean-Marc ROBERT, Maryline CHALOT, Mathieu GAGLIARDI, Laurence DI VANNI, Jean FORESTI, Catherine JACQUOT, Nicolas PIERGUIDI, Jean-Claude PERROT, Alain KMOCH, Jean-Luc MIESKE, Madeleine MAUFFREY, Patrick LIEGEART, Christine GUEY, Lysiane MABIRE, Brigitte ALZINGRE, Romuald GADET, Sophie MOREL, Clément GIRARD, Léa LEMOINE, Eric LANUSSE CAZALE, Michel BARBE, Régis ARNOLD, Denis TISSERAND, Christian TOITOT, Sergio BEE, Sylvie WERNY, Béatrice ROCH.</p> <p style="text-align: center;"><b><u>Etaient excusés ayant donné procuration ( )</u></b></p> <p>a donné procuration à ,</p>	
<p>Monsieur le Maire procède à l'appel, le quorum étant atteint (XX membres présents) il ouvre la séance.</p> <p>En application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal nomme <b>M/MmeXXXX</b> pour remplir les fonctions de secrétaire.</p>	
<p><b>Nbre de membres :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>En exercice : 29 - Quorum : 15</b></li><li>- <b>Présents :</b></li><li>- <b>Ayant donné procuration :</b></li><li>- <b>Absents :</b></li><li>- <b>Ayant pris part au vote :</b></li></ul>	<p><b>Résultat du vote :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Pour :</b></li><li>- <b>Contre :</b></li><li>- <b>Abstention :</b></li></ul>

**OBJET : DEMANDE DE PORTAGE FONCIER A L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC – PARCELLE AT48**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est prévu sur la commune d'acquérir la parcelle AT 48 d'une surface de 5 633m<sup>2</sup>, en vue de créer un parc urbain comprenant :

- la réalisation d'une voie douce, piétons vélos en liaison avec la piste cyclable rue d'Audincourt,
- l'aménagement du parc avec des aires de jeux,
- la plantation d'arbres.

L'Etablissement Public Foncier Doubs BFC, institué par arrêté préfectoral du 18 janvier 2007, a été créé notamment pour assurer une mission de portage foncier, afin d'accompagner les projets des collectivités territoriales.

Les conditions générales d'intervention de l'EPF sont régies par les articles du code de l'urbanisme, et précisées par son règlement intérieur.

Une convention opérationnelle, qui fixe les conditions particulières de l'opération, doit être conclue entre la commune et l'EPF.

Le projet de la commune de Seloncourt sera approuvé prochainement par décision du conseil d'administration de l'EPF pour figurer au rang des opérations de la tranche annuelle de son programme d'intervention.

A cet effet, il est donc proposé au Conseil Municipal de solliciter pour ce projet un portage par l'Etablissement Public Foncier Doubs BFC, qui sera ainsi chargé de procéder aux négociations, d'acquérir, de gérer transitoirement et de rétrocéder les biens correspondants à la commune de Seloncourt ou à tout opérateur désigné par elle.

La commission urbanisme réunie le 04 septembre 2025 a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé du maire entendu, après en avoir valablement délibéré, **A** de ses membres présents ou représentés,

- **DECIDE** de confier le portage du foncier de l'opération concernée à l'Etablissement Public Foncier Doubs BFC ;
- **AUTORISE** le Maire ou son Représentant à signer la convention opérationnelle correspondante et tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

**Le Maire,  
Daniel BUCHWALDER**